L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION RÉGIONALE CORPORATIVE AGRICOLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

rural ; des membres de la corporation paysanne avec MM. Fossaert, Bocquet, Cazier, etc... Parmi l'assistance, on notait la présence de MM. P. Despres, Pierre Mercier, Henri De Meesmay, Van Den Heede, etc...

Les discours

L'assemblée entendit tout d'abord un exposé de M. Soyez sur l'activité de la corporation paysanne dans le Nord depuis son institution.

Puis, M. Pierre Halle parla de la situation économique de l'Agriculture après guerre. « La bataille sera âpre et dure, dit-il ; pour la gagner, l'agriculture doit dès maintenant penser à mettre quelques avantages de son côté. Pour cela, il faut avoir confiance et s'unir ». Après avoir montré quels devaient être les rapports des cultivateurs et du Ravitaillement, M. Halle conclut en indiquant que l'Agriculture doit avoir comme alliés les industriels et les commerçants, « car après guerre, l'Agriculture va offrir d'importants débouchés qu'il conviendra de satisfaire ».

Après lecture du scrutin de l'élection et adoption de quelques résolutions, M. Darrouy prit le parole. Il se dit heureux d'avoir assisté à cette réunion qui démontre l'union existant au sein de la corporation agricole du Nord. Il souhaite la création d'un lien permanent de confience et de secours mutuel entre l'administration et l'agriculture.

Après quoi, M. le Préfet délégué fait un parallèle entre le Ravitaillement et le Syndic : « L'un et l'autre doivent s'aider ; le premier est la représentant permanent de l'administration ; le second a une mission spéciale eur le plan agricole ; il ne doit pas y avoir de rivalité entre eux, mais une union réelle ». Ayant rendu hommage aux agriculteurs du département qui ont fait leur devoir avec cœur et courage, M. Darrouy souligne les vrais intérêts de l'Agriculture Française ; et termine en faisant appel à l'union et à l'esprit de compréhenjion des cultivateurs.

Le scrutin

Sont nommés Syndic Régional : M. Jean Desmaresceux, cultivateur à *Esche* ; Syndic Régional adjoint : M. Emile Bocquet, cultivateur à *La Chapelle d'Armentières*.

Membres du Conseil : — *Arrondissement du Dunkerque* : MM. Meurice Deswarte, cultivateur à Bray-Dunes ; Paul Sailly-Beeucamp, à Bourbourg-Campagne ; Jean Vandeele à West-Cappel ; Paul Wemaere, à Armbouts-Cappel.

Arrondissement d'Hazebrouck : MM. Michel Boddaert, à Saint-Jens-Cappel ; Emile Coupet, à La Gorgue; André Degrave, à St-Sylvestre-Cappel, Maurice Icos, à Merville.

Arrondissement de Lille : MM. Charles Debarge, à Marquillies ; Victor Despres, à Cappelle-en-Pévèle ; Léon D'Hem, à Radinghem ; Marcel Fossaert, à Verlinghem.

Arrondissement de Douai : MM. Emile Cauwez, à Wandignies-Hamage ; Anicet Hennocq, à Douai-Frais-Marais ; Maurice Hérent, à Montigny-en-Ostrevant.

Arrondissement de Valenciennes : MM. Théodule Dehu, à Thiant; Charles Macarez, à Haulchin ; Paul Roucoux, à Quarouble ; Jean Traisnel, à Bouchain.

Arrondissement de Cambrai : MM. Fernand Canonne, à Bertry ; Marceau Dumont, à Boussières-en-Cambrésis ; Fernand Leriche-Potié, à Ribecourt-la-Tour ; Jules Luwez, à Troisvilles.

Arrondissement d'Avesnes : MM. Abel Bourgeois, à Glageon ; Raymond Caffieri, à Fraasnoy ; Pierre Maireese, à Sains-du-Nord ; Simon Samain, à Hon-Hergies ; Georges Wittraut, à Prisches.

Ouvriers Agricoles — MM. Désire D'Hau, à Steenvoorde; Albert Leveaux à Rumilly ; Gaston Olivier, à Comines ; Louis Schoisne, à Merville.

Propriétaires ruraux. — MM. Fernand Cortyl, à Bailleul ; Albert Dufraina, à Noyelles-sur-Escaut.

Maraîchers. — M. André Cazier, à Pérenchies.

APRÈS DEMAIN, notre JOURNAL paraîtra sur *QUATRE PAGES*

Un cultivateur de Comines est dépouillé de 40 000 francs

M. Lucien Olivier, 59 ans, cultivateur eu hameau du Longchamp à Comines se trouvait dans sa cuisine vers 21 h., avec sa femme Angèle Allard lorsqu'on frappa. Sans méfiance, M. Olivier alla ouvrir et se trouve en présence de trois individus masqués et armés de pistolets automatiques qui lui intimèrent l'ordre de faire silence et de les laisser entrer.

Lorsqu'ils furent dans la cuisine, les bandits ligotèrent leurs victimes puis après avoir renouvelé leur ordre de rester calmes aux deux époux, deux d'entre eux commencèrent la fouille de la maison tandis que le troisième surveillait M. et Mme Olivier plus morts que vifs. Leurs recherches terminées les trois hommes firent à leurs victimes la défense de bouger d'ici une heure puis ils prirent le large après avoir soigneusement refermé la porte à clef derrière eux.

Au bout d'un moment M. Olivier se rendit dans sa chambre et constata que les bandits avaient dérobé une somme de 40.000 francs en billets mais qu'ils avaient par contre laissé des bons divers.

Ce n'est que quelques jours seulement après ce vol que le cultivateur es décida à porter plainte.

Un médecin de Tourcoing est tué par une auto

Mardi, vers 18 h. 30, à heuteur du 405, Boulevard Gambetta, à *Tourcoing*, s'est produit un accident mortel : M. le Docteur Montaigne, demeurant 216, Bd Gambetta, qui roulait en motocyclette, en direction de Tourcoing, a été tué par une camionnette roulant dans la même direction et pilotée par M. Fiary, 53 ans, marchand de beurre et œufs 16, rue de Chantilly à Tourcoing.

M. Desrumaux, commissaire du 2e arrondissement fut rapidement sur les lieux et commença son enquête alors qu'on transportait le victime à la clinique du docteur Langrand où on na put que constater le décès.

Un cheminot mortellement blessé en gare d'Hirson

Un grave accident s'est produit en gare d'*Hirson*. Des employés étaient chargés près des halles d'exécuter des manœuvres lorsque le facteur Vahé Aimé-Eugène, 31 ans, 42, rue Tissérant à Hirson, qui voulait accrocher une rame de wagons, ne put exécuter ce travail pour une circonstance ignorée. Il dut, étant dans la voie reculer en même temps que la manœuvre et c'est ainsi qu'il s'engagea le pied dans une pointe d'aiguille. Son talon resta engagé malgré de veins efforts pour se dégager. La rame de wagons le renversa et lui écrasa la jambe et le bras gauche. Les témoins s'empressèrent de dégager le malheureux qui fut conduit à l'hôpital Brisset. Malgré une rapide intervention de Mme la Doctoresse Fresnel, M. Vahé décédait. Il était marié et père d'un tout jeune enfant.

CARNET

NECROLOGIE. — On annonce le décès de Monsieur Paul DOUAI, survenu à PARIS, le 18 décembre, dans sa 69me année. Monsieur DOUAI était ancien directeur des Théâtres d'Angers, Roubaix, Calais et Boulogne ; Capitaine de réserva à titre honoreire.

De la part de Madame DOUAI, son épouse ; Madame BRAANCAMP-DOUAI, Monsieur et Madame Paul DOUAI, *ses enfants* ; Monsieur Frantz BRAANCAMP, Mademoiselle Josette DOUAI, ses petits-enfants et de toute la famille et du personnel administratif et artistique des Théâtres d'Anzin, Douai, Arras et Denain. 7.911

TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 22 au 23 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 55 à 8 h. 44.

LES CREANCES DE THEMIS

Les gendarmes ont procédé à l'arrestation de M. Hubert Desrousseaux, 43 ans, placier en laines, 30 bis, rue Denfert-Rochereau, en vertu d'un mandat du Parquet de Lille.

IL SERA INTERNE

M. Paul Gravelines, transporteur, rue de la Quiène, qui faisait l'objet d'un arrêté d'internement administratif a été arrêté à son domicile par les gendarmes.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Lundi, vers 11 h. 45, à l'angle de la rue Saint-Blaise et de la rue de Gand, à la sortie de l'école libre Saint-Blaise, un jeune enfant, Patrick Vandewastyne, 8 ans, domicilié 15, avenue G.-Dron, traversa brusquement la chaussée. A ce moment, arrivait en sens inverse une automobile conduite par M. Charles Vandamme, horticulteur, qui accrocha le garçonnet.

Grâce au sang-froid du conducteur, l'enfant ne fut blessé que légèrement.

Conduit dans un café proche de l'endroit, des soins lui furent donnés par M. le docteur Dhalluin. Atteint de contusions à la figure et au poignet, la petite victime fut reconduite à son domicile par M. Vandamme.

LES SUITES D'UN BAL..

M. Anthony Cornet, propriétaire de l'Hôtel Cornet, sera poursuivi pour avoir laissé danser dans son établissement. De plus, pour clôturer la liste des jeunes danseurs amateurs, 34 procès-verbaux leur ont été gratifiés.

CAMOUFLEZ VOS LUMIERES

Pour avoir négligé de se conformer aux prescriptions de la D. P., trois avertissements taxés ont été distribués cette nuit, ainsi qu'une contravention.

AVIS AUX DEPOSANTS DE LA CAISSE D'EPARGNE

Les 65.000 déposants de la Caisse d'Epargne sont informés que les guichets de cet Etablissement seront fermés du Vendredi 24 Décembre au 2 Janvier inclusivement, pour l'arrêté des comptes.

La dernière séance de cette année aura donc lieu ce Jeudi 23, aux heures habituelles.

IN MEMORIAM

Jeudi, à 9 h., en la chapelle des Hospices, rue d'Havré, l'Administration Municipale et la Commission Administrative des Hospices feront célébrer une messe à l'intention de S. A. S. la Princesse Henry de Croy, décédée le 15 Décembre, à Ghlin (Belgique).

La défunte descendait en ligne directe de Philippe-François de Croy, seigneur de Tourcoing, duc d'Havré, donateur du terrain sur lequel s'élève l'Hospice Général actuel, décédé à Bruxelles en 1650.

Distribution des tickets d'alimentation

La distribution des tickets d'alimentation valables pour la période du 1er eu 31 janvier 1944 se fera dans l'ordre suivant :

Les consommateurs sont priés de se présenter avec la carte individuelle d'alimentation.

SECTEUR 6

Ecole de garçons, rue de la Potente

Jeudi 23, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Brésil et Brésil prolongée, Frères Montgolfier, Frontière, Général Drouot, Gustave Scalbert.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Hainaut, Jemmappes, Jules Simon.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Léon, Lamartine, Linné, Mariière.

De 14 h. à 15 h. : Rue Metz, Impasse Opsomer, Impasse Lepers, Mirabeau.

De 16 h. à 16 h. : Rues Mouscron, Plenche.

De 16 h. à 17 h. : Rues Pyramides, Roitelet, Soissons.

De 17 h. à 17 h. 45 : Rues Trois Pierres, Cour Vanassche, Ypres.

Les retardataires pourront être servis à la mairie-annexe, 2, rue Poujol-Doumer, le lundi 3, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 16 à 17 h. 30.

SOUPES POPULAIRES ET D'USINES NON TEXTILES

M. la Maire fait connaître qu'aucune distribution de soupe ne sera faite le samedi 25, jour de Noël, ni le samedi 1er janvier, jour de l'An. Toutefois et pour ne pas priver les intéressés de leurs rations, celles-ci leur seront servies les jeudis 23 et 30 décembre.

Il en sera de même en ce qui concerne les Foyers d'entr'aide et de repos et les cantines d'usines et ateliers isolés.

BOURSE DE PARIS

DU 21 DECEMBRE 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 % 94,75 ; 3 % am., 100,25 ; 4 % 1917, 102 ; 4 % 1918, 102,40 ; 5 % 1920, 139,65 ; 4 1/2 % 1932 A, 150,55 ; B, 103,20 ; 3 % 1942, 92,30 ; 3 1/2 % 1942, 98,40 ; Cais. Aut. 5 %, 1939, 122,50 ; Obl. Très. 4 1/2 % 1933, 1,330 ; 4 % 1934, 1,228 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 540 ; Obl. Très. 4 1/2 %, 36 B, 140,20 ; Bons Très. 4 1/2 % 1934, 1,093 ; 4 % 1935, 1,105 ; Caiss. Aut. Tab., 1,035.

Crédits Nationaux. — Crédit 1919, 540 ; 1920, 575 ; 1934, 1,133 ; 1935, 1,135.

Actions Françaises. — Banque de France, 26,500 ; Compt. Esc., 3,248 ; Crédit Fonc., 6,255 ; Crédit Lyon., 3,250 ; Crédit du Nord, 686 ; Sté Gle, 3,035 ; Suez ect., 54,500; Nord, 1,916; Tram Lille-Rx-Tg, 456 ; Electr. et Gaz du Nord, 905 ; Energie Ind., 3,005 ; Nord Lum., 2,165 ; Thom-Houston, 813 ; Cie Gle Ind. Text., 2,775 of. ; Pérenchies, 2,890 ; Saint Frères, 1,311 ; Gas N.-E., 1,350 ; Aciéries Longwy, 1,150 ; du Nord, 695 ; Sambre-et-Meuse, 820 ; Arbel, 2,600 of. ; Chant. de France, 1,410 ; Constr. Nord-France, 2,250 dé ; Pives-Lille, 1,260 ; Forges N.-E., 1,880 ; Jeumont act., 865 ; (parts), 2,090 ; Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10,820 ; Hauts-Fourneaux Pont-à-Mousson, 8,400 ; Denain-Anzin, 3,460 ; Louvroil Montbard, 1,000 ; Méteux, 4,320 ; Peugeot, 1,600 ; Senelle-Maubeuge, 2,210 ; Béthune, 3,830 ; Anche, 3,051 ; Anzin, 1,920 ; Blangy, 4,730 ; Carvin, 3,775 ; Courrières, 1,255 ; Dourgne, 3,130 ; Escarpelle, 4,120 ; Lens, 1,540 ; Ligny-les-Aire, 388 off. ; Marles, 1,440 ; Ostricourt, 5,600 ; Vicoigne, 1,376 ; Mokta El Hadid, 16,025 ; Nickel, 3,148 ; Ouenza, 6,450 ; Lille Bonn. (prior.), 1,280; (ord.), 870 ; Air Liquide, 2,640 ; Glaces Nord-France, 6,100 ; Kuhlmann, 2,350 ; Pollet Cheuseon, 6,120; Caout. Indochine, 2,876 ; Cultures Trop., 501 ; Terres Rouges, 1,310.

Valeurs Françaises (Obligations). — Département du Nord 4 % 1931 oc. 2,050 ; 4 % 1931, 955 ; 5 % 1935, 1,028 ; 5 1/2 % 1936, 1,055.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 23 décembre 1943. — Soleil : Lever à 8 h. 44. Coucher à 16 h. 56.

Aujourd'hui : Sainte-Victoire. — Demain : Saint-Delphin.

REPAS AU PERSONNEL DES INDUSTRIELS TEXTILES

Les industriels textiles dont le personnel bénéficie de repas complets (soupe et plat de légumes), sont informés que :

— Aucune distribution ne sera faite du vendredi 24 au samedi 8 janvier ;

— La distribution du vendredi 24 sera reportée au lundi 10 ;

— Le paiement des repas, à distribuer au cours de la semaine du 10 au 15 janvier, devra être effectué le lundi 3 janvier ou la mardi 4 au plus tard.

Sociétés et Comités

U. N. C. — *Groupe des A. C. des Quartiers du Sacré-Cœur.* — Les A. C. ainsi que les membres de la chorale « La Voix des Combattants » sont instamment priés d'assister aux funérailles de M. le Chanoine Malaquin, curé du Sacré-Cœur, membre bienfaiteur du Groupe, Mercredi 22 à 10 heures.

Rassemblement face au Presbytère, à 9 h. 45.

U.N.C. — Groupe des A.C. de la Tossée. — A l'occasion de la fête de Nël, la Commission invite ses adhérents nécessiteux à se présenter au siège, dimanche 26, de 11 h. à midi, pour une distribution de secours.

U.N.C. — Groupe des A.C. du Brun-Pain. — Les A.C. 1914-18, les jeunes U.N.C., les femmes en enfants de prisonniers nés depuis 1930 et dont le mari ou père est inscrit au Groupe J.U.N.C. sont priés de se présenter au siège, 220, rue du Brun-Pain, le samedi 25, de 10 h. à 11 h.30, munis de la carte d'adhérent et du livret de famille. Cadeau de Noël.

Les A.C. qui fréquentent le refuge au Cercle Sainte-Anne, sont priés de se présenter aux mêmes heures pour une communication importante.

Pour toute la Commission, réunion à 9 h. 45.

ETAT CIVIL

Naissances : Francine Hansens, née rue de Mouveaux, 124 ; Joëlle Pascal, rue du Gal Souham, 112 ; Jean-Maria Turpin, dom. Halluin, né r. Nationele, 138 ; Christien Formey de St-Louvent, r. L. Salembien, 16 ;

Publication : Georges Rey, mécanicien, r. de la Croix-Rouge, 104 et Denise Ardeuin, piquière.

Décès : Mathilde Vancorpe, 72 ans sp, Vve Raymond Sonneville, rue Dore gnancourt, 30 ; Augustina Damman, 81 ens, sp, ép. Edouard Delrue, r. Colbert, 204 ; Charles Vandenbroucke, 56 ans, journalier, r. Mirabeau, 46 ; Eugène Delattre, 64 ans retraité d'octrol, r. Versovie, 77 ; Cécile Carissime, 68 ans, ép. Philippe Suin, r. de Chantilly, 42 ; Louis Venierberghe, 43 ans, employé, r. Desaix, 45, décédé rue Nationale, 138 ; Louis Desrousseaux, 53 ans, conducteur de mecnine, r. d'Athènes, 5, décédé, r. Nationale, 138 ; Charles Deuches, 76 ans, retraité, r. J. Simon, 16 ; Floris Bataille, 2 j., r. Nationale, 164 ; Alphonse Catteau, 75 ans, sp, r. de Bondues, 26 ; Sidonie Delcroix, sp, Vve Henri Sombert, r. Ingres, 66 ; Marie Marque, 83 ans, sp, Vve Jean Cau, r. de la Porte, 258 ; Mathilde Varnesge, 81 ans, sp, célib., r. Bolfert, 42.

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

TRAMWAYS Jeudi, à 3 h. 30 et 8 heures : *LES AILES BLANCHES*

Vendredi : soirée à 8 heures et Samedi (Noël) 3 séances : « LA BRIGADE SAUVAGE » à partir de Dimanche : « L'ENFER DU JEU »

HALLUIN

Philharmonie — Cours gratuit de solfège, ce jeudi à 18 h., salle du Café des « Vieux Amis » rue Gustave Deumettre.

Aux Familles de Prisonniers. — Ce jeudi, permanence du Comité d'Assistance, 42, rue Jean Jaurès, de 14 à 18 heures.

Prière d'apporter les étiquettes pour l'envoi du colis de janvier, qui rappelons-le, sera gratuit.

Ebouage. — Le jeudi, dès 8 h. ramassage des ordures ménagères dans le quartier de la Pannerie.

Coin de Terre Halluinois. — Ce jeudi permanence ouverte au local, rue Gustave Deumettre, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Bains-douches. — Jeudi 23 et vendredi 24 décembre, ouvert de 8 h à 11 h. 30 et de 14 à 19 heures.

Professions salissantes. — Les employeurs et artisans sont invités à déposer à la Mairie, salle de Musique, guichet N° 2 pour le vendredi 24 décembre leur demande d'attribution de savon supplémentaire pour professsions salissantes.

Etat Civil. — Décès : Marie-Thérèse Brackeva, s. p., 64 ans, Vve Ferdinand Vantomme ; Triez-Cailloux (Hospice).

RONCQ

Aux prisonniers rapatriés. — En vue de la distribution aux familles de prisonniers, de la coquille de Noël offerte par le centre d'entr'aide de Roncq, les délégués de quartier et tous les prisonniers rapatriés, qui pourraient disposer de leur après-midi, vendredi 24, sont instamment priés de se trouver au café de la « Tête d'Or », 254, rue de Lille, vendredi, à 14 heures.

Philharmonie Roncquoise. — Il y aura cours gratuit de solfège ce soir, mercredi, au café de la « Tête d'Or » de 18 à 19 heures.

MOUVAUX

Encore une ! — M. Julien Rigole, demeurant à Mouvaux, 82, rue du Château, avait déposé sa bicyclette contre la façade de la confiserie Buchye, rue de Roubaix, quelques minutes après, lorsqu'il voulut la reprendre, elle avait disparu.

Dîner de Noël des enfants des écoles. — Tous les enfants des écoles âgés de 6 à 14 ans qui assisteront eu dîner de Noël sont priés de se munir d'un couvert (cuillère, fourchette et couteau).

Pour ceux qui se sont fait inscrire à la mairie ou chez M. Losfied, en plus du couvert, leur ticket d'inscription.

Le dîner sera servi à 12 h., les écoles sont invitées à prendre toutes précautions utiles pour être à l'usine de M. Noblet, entrée rue des Lilas, à 11 h 40.

Ebouage. — En raison des fêtes de Noël, l'enlèvement des ordures ménagères aura lieu Jeudi pour le quartier des Francs, et Vendredi pour le quartier du Centre.

Etat Civil. — Naissance : Jean-Pierre Morand, 6, rue Jeanne d'Arc.

Décès : Chatelain Jean-Baptiste, 68 ans, s.p., 47, rue de Roubaix.

BOUSBECQUE

Fête de Noël. — A l'occasion de la Noël, à la messe de 6 heures, la Maîtrise paroissiale, avec le concours de la Schola des enfants, interprètera la « Pastorale » de Lamblotte, ainsi que le « Verbe s'est fait chair », de Gounod.

Etat civil. — Décès. — Marguerite Van Eslande, 56 ans, rue de Wervicq, 51. Paul Delannoy, 73 ans, 17, Hameau des Bois ; Germaine Dalle, 58 ans, 19, rue de Wervicq.

BONDUES

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de Ravitaillement pour la période du 1er au 31 janvier s'effectuera dans l'ordre suivant :

Jeudi 23 décembre : 8 h. 30, rue du Bosquiel ; 9 h., Route Nationale du 1 au 113, carrière Lebrun ; 10 h. 15, Route Nationale du 115 au 303, pavé du Jambon ; 14 h. 30, Chemin Saint Georges, rue René d'Hespel ; 16 h., Moulin Cardon, Forest, Beau Séjour, Pont d'Achelles ; 16 h. 45, Pavé des Ravennes, gravier de Mouvaux, Bois Blancs, Pot de fer, Bas Chemin.

Vendredi 24. — 8 h. 30, rue de la Poste, rue Fouquet Leiong, La Place, sentier Ma Campagne ; 9 h. 30, rue César Loridan, Fort Montagne ; 11 h., route Nationale du 8 au 62 ; 14 h. 30, route Nationale du 64 au 320, carrière Lagache, 16 h. 15, Pavé du Molinel - La Chanterelle.

Les suppléments pour malades, femmes enceintes, prisonniers rentrés, seront distribués lundi 27, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. ainsi que les suppléments pour Familles Nombreuses.

Les personnes bénéficiant du supplément T. L. sont priées de se munir de leur carte de poids lourd.

Colis des Prisonniers. — Les familles sont informées que la remise du colis aura lieu jeudi 23, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h. à l'école publique.

MARCQ-EN-BARŒUL

MAGNIFIQUE NOEL POUR LES ENFANTS DE PRISONNIERS

Le samedi 18 décembre, à l'hôtel de ville, fut, pour les enfants de prisonniers et les orphelins de la guerre, une bonne et joyeuse journée. Félicitons chaleureusement le groupe de jeunes filles qui avait mis sur pied un programme de pièces enfantines qui eut le don de plaire à tous nos petits invités. Saint Nicolas en personne avait tenu à assister à cette charmante réunion au cours de laquelle il lut une lettre d'un papa prisonnier. Après une courte apparition du Père Fouettard, qui rappela à l'ordre quelques enfants, une première distribution de friandises eut lieu et, à la fin du spectacle, chaque enfant emporta une coquille et d'autres gâteries. Deux séances furent données respectivement à 14 et 16 h., afin de pouvoir satisfaire les 800 familles des camarades encore en captivité.

Comme d'habitude, le dévoué Comité des dames était au grand complet. M. le maire avait tenu à assister à la joie des enfants de nos prisonniers ainsi que les membres du Comité local d'assistance et les prisonniers rapatriés du Centre d'entr'aide. La bonne entente qui règne entre les organismes s'occupant des prisonniers a été pour une grèse part dans le succès de cette belle fête dont les enfants garderont un excellent souvenir

Bureaux de la mairie. — A l'occasion des fêtes de Noël les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés vendredi 24, à 17 h., au lieu de 17 h. 30, et le samedi 25 toute la journée.

Une permanence sera ouverte le dimanche 26, de 9 à 11 h. pour l'état civil et les affaires urgentes.

Distribution de charbon. — Inscription au chantier Selosse, allée Gabriel, à Marcq, le matin seulement, de 8 à 12 h. : Vendredi 24 décembre, rues Eaux, Jeanne-d'Arc Héricourt, Verts Prés, L. Delos ; lundi 27, chemin latéral, rue et boulevard Saint-Pierre, impasse Guermonprez ; mardi 28, rues Ermitage, Calmette, Gouraud, Paix ; mercredi 29, boulevard Clemenceau, rues Mangin, Curie, Maginot ; jeudi 30, rue Prévoyance ; vendredi 31, rues Charcot, Plouich.

Les retardataires ainsi que les bénéficiaires de coupons supplémentaires peuvent enlever leur charbon au chantier, mais le matin seulement.

Un cambriolage. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Lamblin Auguste, rentier, demeurant à Marquette, 25, rue de l'Eglise, contre un ou des individus, qui le 19 courant, entre 5 heures et 7 h. 30, ont cassé une vitre de la porte d'entrée de sa cuisine, ont pénétré dans en maison, y ont fouillé tous les meubles et dérobé une livre du beurre, quelques poires, une montre en or à double boîtier, et sa chaîne, également en or, ainsi qu'une somme de 8 à 900 francs. Préjudice non fixé.

Vol de deux roues d'auto. — Plainte a été déposée par M. Goorden Marceau, paragiste, 36, rue du Boulevard, à Marcq-en-Barœul, pour vol de deux roues complètes d'automobile, commis avec effraction au cours de la nuit du 20 au 21 décembre dans son garage situé à l'adresse précitée. Préjudice non fixé.

LILLE

RENVERSE PAR UNE AUTO

Un garçonnet de 13 ans, Albert Rossie, demeurant rue de Turenne, 76, à Mouveaux, a été renversé à 6 h. 30, mercredi, par une auto, sur le grand Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, eu lieu dit « Le Romarin », au moment où il traversait la chaussée. Blessé sérieusement à la tête et aux jambes, il a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Cour d'Appel de Douai

LA LIQUIDATION D'UN STOCK DE TISSUS A ROUBAIX

Après les événements de mai 1940, M. Henry-Louis Dubly, directeur de la S.A.R.L. Dubly, rue du Grand Chemin, à Roubaix, demeura à Paris, où il était devenu secrétaire général de l'Office des Tapis.

Vers décembre 1940, il donna l'ordre à son fondé de pouvoirs, M. Emile Vandorpe, 185, rue St-Jean, à Roubaix, de liquider les stocks de tissus existant en ses magasins et de poursuivre les fabrications en cours avec le reste des matières premières.

Vandorpe se trouva en présence de 450 pièces d'étoffe ; il entreprit de les liquider dans les conditions de prix qu'il détermina lui-même en toute liberté. Il vendit 224 pièces avec soultes et les 226 autres sans factures. On l'inculpa d'avoir réalisé, sur la totalité de ces ventes une majoration illicite de l'ordre de 1 300.000 francs.

M. Dubly a prétendu avoir tout ignoré des agissements irréguliers de son préposé. Il a cependant encaissé le produit des ventes.

Patron et directeur ont été poursuivis.

Vandorpe, par ailleurs, s'est vu reprocher un certain nombre d'opérations personnelles. La liquidation des stocks Dubly lui avait donne le goût des affaires...

L'une fut effectuée avec le concours de M. Constant Vandermeersch, chef de fabrication de la Maison Dubly, demeurant 92, rue Pellart, à Roubaix, qui acheta 2.000 kilos de filés de coton, pour une transformation en tissus, qui furent vendus avec une hausse illicite d'environ 475.000 francs.

D'autres transactions, réalisées par Vandorpe, sur des tissus « Shetland » et « Pardessus » volent entrer en jeu divers intermédiaires : Un électricien : M. Octave Baes, 27, rue Saint-André, à Roubaix, et un coiffeur que ce dernier avait fait connaître au fondé de pouvoirs : M. Arthur Demunter, 33, rue de l'Ommelet.

C'est l'intervention de ce barbier et de cet électricien qui amena celle des contrôleurs, présentés comme des acheteurs éventuels.

Vandorpe avait vendu de la marchandise, avec soultes, à des confectionneurs lillois.

Tous ces personnages ont été traduits devant le tribunal correctionnel de Lille, ainsi qu'un magasinier de la Maison Dubly, Jules Camerlynck, 45 ans, 62, rue des Quatre Ormeaux, à Wasquehal, qui avait acheté quelques petites coupes.

Les juges de première instance relaxèrent M. Dubly, en estimant qu'il avait été tenu à l'écart des opérations de liquidation. Ils condamnèrent Vandorpe à 15 mois de prison et un million d'amende ; Vandermeersch à 2 mois et 30.000 francs ; Octave Baes à 2 mois et 50.000 fr. ; Demunter à 3 mois et 100.000 francs.

Appel a été interjeté par M. le Procureur général.

Dans son réquisitoire, M. le substitut général Tison a souligné que cet appel était spécialement dirigé contre M. Dubly. Il a estimé que ce dernier avait été mis au courant des agissements de son directeur, assez tôt pour intervenir utilement.

L'arrêt :

Après les plaidoiries de Mes Guenix pour Vandorpe, Vandermeersch et Baes ; Boin pour Demunter ; Reisenthel pour Camerlynck, et Meignié pour Dubly, la Cour a estimé que Dubly a :

1° Donné à Vandorpe des ordres pour l'exécution du délit de hausse illicite, commis par lui et d'avoir été ainsi complice de ce délit, en ce qui concerne la vente de 450 pièces de tissus ;

2° Etant seul gérant de la S.A.R.L. Dubly, chargé de la direction et de l'administration de celle-ci, contrevenu par ses ordres aux dispositions légales sur le contrôle et la fixation des prix ;

3° Sciemment recélé tout ou partie des fonds obtenus à l'aide du délit de hausse illicite perpétré par Vandorpe et l'e condamné à 6 mois de prison et un million d'amende.

Les dispositions du jugement ont été confirmées. Toutefois, l'arrêt précise qu'il n'existe pas de solidarité entre Camerlynck et ses coprévenus pour le paiement des amendes.

Les Sports à Roubaix-Tourcoing

LUTTE

Au « Lutteurs Club Pierre de Roubaix » — La société Roubaisienne dont les succès sont connus, va reprendre toute son activité.

Les entraînements et leçons de lutte auront lieu les mardis, vendredis à 18 h. et la dimanche matin à 10 h., au siège du L.C.P.R., Café de la Betterava, 176bis, rue Jules Guesde, aux mêmes jours et heures, renseignements et inscriptions

FOOTBAAL

Entente Cominoise. — Entente Cominoise 1 A bat A.S. Premesque, forfait ; Entente Cominoise 1 B-U.S Frelinghien : 4-3.

Dimanche dernier en déplacement à Frelinghien, l'équipe 1 B de l'Entente a remporté une belle victoire (4 à 3) ce qui lui permet d'occuper le 3e place au classement du championnat de la Vallée de la Lys à la fin des matchs aller.

Toute l'équipe est à féliciter et en particulier son gardien de but Emile Delrue.

Dimanche prochain, toujours en championnat, grand derby local : Entente Cominoise 1 A - Entente Cominoise 1 B.

LINSELLES. — L'équipe 1 A de la St-Michel a agréablement surpris en disposant par 2 à 1 d'une équipe mixte de l'U.O. Halluinoise.

Les minimes ont fait aussi bien que leurs aînés en triomphant par 6 à 1 devant ceux de l'U.O. Halluinoise sur le terrain d'Halluin.

Le C.S. Bousbecque et le C.S. Neuveux font match nul : 1 à 1. — Cette importante rencontre qui opposait les deux leaders du Championnat de l'U.F. se'est déroulée devant un nombreux public.

Les deux équipes ne réussirent pas à se départager durant cette partie qui fut des plus acharnée du bout en bout. Les Bousbecquois handicapés par l'absence de leur capitaine, témoignèrent d'une nette supériorité dans la construction du jeu.

Au cours de la première mi-temps, rien ne fut marqué. Dès la remise en jeu les Mouvallois obtinrent le premier point.

Quelques instants avant la fin, les Bousbecquois voyaient leurs efforts récompensés par l'octroi d'un superbe but après une belle série de passes.

GYMNASTIQUE

« *L'Union Tourquennoise* » *enlève le Tournoi de Lutte à la Corde.* — Organisé d'une façon impeccable par « L'Ancienne » de Roubaix », en son local, le Tournoi de Lutte à la Corde a été l'occasion, pour l'Union Tourquennoise, de s'octroyer une très belle victoire, en enlevant les 6 luttes l'opposant aux autres sociétés.

Au cours des épreuves, Vandromme de la Jeunesse Sportive de La Madeleine, exécuta une démonstration d'un préliminaire libre et un exercice d'équilibre, très applaudi. Aux barres parallèles et aux arçons, le même Vandromme et Duriez de l'Ancienne de Roubaix démontrèrent la beauté et l'élégance de la gymnastique artistique.

M. le Professeur Debeyre Président du Comité des Flandres, avait tenu à présider cette réunion.

Le classement final s'établit comme suit : 1. Union Tourquennoise, 6 victoires, 10 points ; 2. Gauloise de Wattrelos, 4 v., 1 déf., 6 pts ; 3. Patriote de Croix, 2 v., 3 déf., 4 pts ; 4. JS de La Madelaine, 2 v., 3 déf., 4 pts ; 5. Ancienne de Roubaix, 1 v., 1 match nul et 3 déf., 3 pts ; 6. Espérance de Wasquehal, 4 déf., 1 m nul, 1 pt.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me J. BOYER-CHAMMARD, Avoué à Lille, rue Royale, 45 bis. — **DIVORCE** - A J (décision de Lille du 22 juin 1942). D'un jugement rendu par défaut par la première chambre du Tribunel civil de première instance de Lille, le 19 novembre 1942, enregistré et signifié. Il appert que le divorce a été prononcé au profit de M. Clément-Eugène-Hanri OGIEZ, chef d'atelier, demeurant à Lille, 129, avenue du Dunkerque, actuellement prisonnier de guerre en Stalag III A. N° 13.873. A l'encontre de Mme Geneviève-Georgette LHERMINEZ, épouse de M. OGIEZ, demeurant à Lille, 71, rue Princesse. Que Me J. BOYER-CHAMMARD, Avoué, occupait dans l'instance pour M. OGIEZ. — Pour extrait (s) : J. BOYER-CHAMMARD. 36479

VENTES

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Ste-Anne (Tél. 504.03). — **VENTE** suite décès **BON MOBILIER** : Buffet salle à manger chêne - 6 chaises style moderne chêne - Rocking chair - Poste T.S.F. - Armoire à glace palissandre style Louis XV - Lit laqué - Literies - Objets divers - Cuisinière céramiques - Vaisselle - Vêtements - Linge de maison. **Lundi 27 décembre, 13 h. 30.** — Exposition : dimanche et lundi, de 10 h. à midi — E. SAUVAGE 35104

Etude de Me Mercé SUTILS, Commissaire-Priseur à Roubaix (Téléphone 310.69). — **HOTEL DES VENTES DE ROUBAIX**, 6 bis, rue du Collège - **VENTE** eux enchères publiques : **TRES BEAU ET IMPORTANT MOBILIER - OBJETS D'ART - TABLEAUX - BIJOUX.** Le Lundi 27 Décembre 1943, à 9 h., et à 14 heures : 2 très beaux meubles à heuteur d'appui marqueterie et bronzes (Jensen) - Belle chambre da jeune homme noyer d'Australie - divan-lit et bibliothèque d'angle (de Beyne) - Très beau cabinet chêne sculpté de style ogiveie - Table-bureau et fauteuil chêne sculpté - 2 chaises noyer sculpté - Belle salle à manger palissandre des Indes - Très importante cheminée noyer sculpté - Beau coffre-fort s Gruson s - Bons pianos da « Eike » et da s Aucher s -